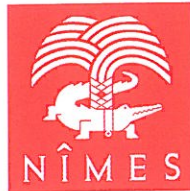


Direction des affaires culturelles



Madame la Directrice,

Nîmes, le 24 mai 2016

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre de sa politique éducative la Ville de Nîmes offre chaque année un large éventail d'activités au public scolaire via les services des publics de ses musées et l'Atelier du patrimoine. Au cours d'une année scolaire les animateurs et médiateurs accueillent et sensibilisent près de 25 000 élèves\* des écoles maternelles et élémentaires à l'art, l'architecture, aux sciences et au patrimoine en s'appuyant sur les collections et expositions de nos musées, les monuments et constructions de la ville.

Afin de nous permettre de répondre au mieux à votre demande, d'offrir à chaque élève la possibilité de participer aux activités proposées, leur donner un accès à la culture et aux savoirs par des formes pédagogiques attractives et innovantes, nous vous adressons avec ce courrier une fiche de demande d'inscription pour les activités avec intervenant ainsi que le règlement relatif à l'accueil des groupes. Nous vous remercions de nous retourner cette fiche complétée avec vos souhaits, copie à votre inspecteur de circonscription, à l'adresse suivante :

**Direction des affaires culturelles**  
**Coordination des services des publics**  
**Mairie de Nîmes**  
**30033 Nîmes cedex 09**

- avant le 30 juin 2016 pour vos projets prévus entre octobre et février,
- avant le 30 novembre 2016 pour vos projets prévus entre mars et juin.

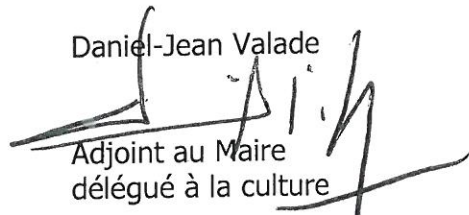
Un groupe de travail composé des médiateurs des services de publics instruira les demandes et établira, si nécessaire, une liste d'attente des demandes auxquelles nous ne pourrions pas répondre. Chaque service des publics contactera l'enseignant dont la demande a été retenue afin de fixer avec lui la date et l'heure de l'atelier ou de la visite. L'offre des services est accessible sur les pages « musées – planétarium » et « patrimoine » du site de la Ville de Nîmes ([www.nimes.fr](http://www.nimes.fr), rubrique Culture). Quant aux activités libres (sans médiateur), une réservation doit être effectuée impérativement auprès des établissements.

Dans l'attente de votre courrier, nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de nos cordiales salutations.

Valérie Rouverand

  
 Adjointe au Maire  
 déléguée à l'enseignement

Daniel-Jean Valade

  
 Adjoint au Maire  
 délégué à la culture

P.J. : 1 fiche demande d'inscription à une activité pédagogique avec médiateur  
 1 règlement relatif à l'accueil des groupes

\*Ce chiffre ne correspond pas au nombre d'élèves scolarisés dans les écoles nîmoises, il reflète la fréquentation cumulée des ateliers de l'ensemble des services des publics.